**AVIS D’ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE**

L’Autorité contractante,

* Vu le Décret D/333/PRG/SGG du 17 décembre 2019 portant code des marchés publics ;
* Vu le dossier d’appel d’offres DAO N°017/2024/F/AON/GAVI/UAGCP *« Fourniture, livraison et installation de kiosques et chaises pour le comité de pilotage de la DSVCO »*
* Vu l’avis de non-objection du 28 août 2024 accordés par le bailleur de fonds au rapport d’évaluation des offres et à la proposition d’attribution du marché ;
* Vu la notification d’attribution provisoire du marché en date du 28 août 2024, en vertu de l’article 81 du Code des marchés publics ;
* Vu la notification concomitante en date du 28 août 2024, adressée aux soumissionnaires non-retenus conformément à l’article 81 du Code des marchés publics ;

Décide :

D’attribuer définitivement, les deux (2) du marché «*Fourniture, livraison et installation de kiosques et chaises pour le comité de pilotage de la DSVCO* » pour les montants hors taxes de deux-cent soixante millions (**260 000 000 GNF HT**) francs guinéens pour le lot 1, et trente-sept millions cinq cent mille (**37 500 000 GNF HT**) francs guinéens pour le lot 2 à l’entreprise **MULTIVISTA SARL,** Manquepas, Commune de Kaloum Conakry – République de Guinée. **Tel :** 621 22 26 20, email : [multivista.sarl@gmail.com](mailto:multivista.sarl@gmail.com).

Fait à Conakry, le 16 septembre 2024

**Pour l’Autorité contractante,**

**Dr Timothée GUILAVOGUI**

Le Coordonnateur de l’UAGCP